

<https://www.snetap-fsu.fr/Choc-des-savoirs-pas-de-promotion-du-dispositif-de-la-classe-prepa-Seconde.html>



# « Choc des savoirs », pas de promotion du dispositif de la classe prépa-Seconde !

- Pédagogie - 4ème-3ème de l'Enseignement agricole -



Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2024

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH263/img\\_6875-6a041.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH263/img_6875-6a041.jpg)

Nous étions des milliers, enseignant-es, parents d'élèves, familles ... à battre le pavé le samedi 25 mai ... Et depuis, le rejet du « Choc des savoirs » par les personnels comme par les parents d'élèves, continue de s'exprimer, avec des initiatives sur tout le territoire : refus de constituer les groupes de niveaux, maintenant appelés par la Ministre de l'Éducation Nationale « groupes de besoin », opération « collèges morts », réunions publiques et manifestations « Contre le choc des savoirs mais pour l'École publique ». Le refus d'une politique de « tri social » des élèves par l'école se généralise dans toute la société alors que le gouvernement ferme la porte à la démocratie sociale et compte sur l'épuisement des contestations. Dans le contexte politique actuel avec un risque majeur de voir l'Extrême droite arriver au pouvoir, l'école serait encore plus celle du tri social.

Même si dans l'Enseignement Agricole Public, faute de temps, de moyens (à classer au choix !), le dispositif des classes de prépa-Seconde ne sera pas mis en place à la rentrée scolaire 2024 (pour rappel, telle a été l'annonce faite par la [DGER](#) au [CNEA](#) du 21 mai dernier)\*, plus que jamais, la vigilance s'impose !

Par conséquent, tout comme la [FSU](#) l'a déjà entrepris, le SNETAP appelle l'ensemble des collègues dont les professeur-es principaux-ales en classe de Troisième à ne pas promouvoir le dispositif de classe prépa-Seconde (présent, sans programme constitué et sans garantie de repasser le DNB, à titre expérimental dans quelques lycées de l'Education Nationale par département) auprès des familles des élèves recalé-es au DNB. Le SNETAP rappelle que ce dispositif, véritable voie de relégation au lycée, se fait cette année uniquement sur la base du volontariat des familles.

**Notre travail de conviction sur le caractère néfaste de l'ensemble de ces mesures doit se poursuivre. Nous devons décourager les familles à faire ce choix et continuer à nous opposer par tous les moyens au « Choc des savoirs » avec les associations de parents, les organisations lycéennes.**

**Nous exigeons un « Choc des moyens » : avec des postes supplémentaires permettant le retour de dédoublements nécessaires et un renforcement de nos capacités à assurer un enseignement agricole pleinement inclusif, un investissement accru pour adapter le bâti scolaire , et une réelle revalorisation salariale pour un « Choc des salaires ».**

\* Du côté des lycées maritimes, le Ministère de l'environnement a toutefois annoncé la mise en place d'une classe en Bretagne pour l'ensemble des [LPM](#) de France.